

Moyens de subsistance transformés



Les communautés rurales vivant dans les zones frontalières entre le sud-ouest du Mali, le nord-est de la Guinée et le sud-est du Sénégal sont confrontées à de nombreux défis. Outre l'instabilité et l'insécurité qui caractérisent la région, leur isolement relatif limite leur accès aux services publics, et les populations dépendantes de l'agriculture sont vulnérables aux impacts climatiques. Dans ces zones frontalières, de nombreuses familles dépendent de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or (ci-après « orpaillage ») pour assurer leurs revenus.

Le programme « Renforcement de la Résilience dans les Zones frontalières (RéZo) » est financé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne à travers le ministère fédéral de la Coopération économique et du

Développement (BMZ), et mis en œuvre par la GIZ. L'objectif de RéZo est de renforcer la résilience socio-économique des populations locales dans les zones frontalières, en particulier les jeunes, entre le Sénégal, le Mali et la Guinée.

En tant que partenaire de RéZo, Pact met en œuvre le projet « Moyens de subsistances transformés », également connu sous le nom de MOST, en partenariat avec trois ONG : « Fédération des Femmes Minières du Mali (FEMIMA) », « La Lumière » au Sénégal et « Action Mines Guinée ». **MOST vise à renforcer la résilience, la paix et la stabilité des communautés pratiquant l'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle (artisanal and small-scale gold mining, ASGM) dans les zones frontalières entre la Guinée, le Mali et le Sénégal.**

Ce projet de deux ans, qui sera mené en étroite coordination avec la GIZ et les partenaires gouvernementaux locaux, notamment les autorités frontalières et minières de chaque pays, vise à atteindre cet objectif grâce aux activités suivantes :

1. Analyse intégrée et renforcement des capacités des partenaires locaux

Les partenaires du projet commencent par consulter l'ensemble des acteurs gouvernementaux et de la société civile concernés dans chaque pays afin de : i) planifier les activités du projet en fonction des priorités nationales ; i) sensibiliser aux impacts environnementaux de l'orpaillage et à l'importance de sa formalisation. Ils se rendront ensuite dans les communautés pratiquant l'orpaillage dans les zones frontalières ciblées par le projet afin de réaliser une analyse intégrée (voir la carte à la page 2). Cette analyse permettra d'évaluer le contexte politico-économique du secteur régional de l'orpaillage, les besoins des communautés et leurs moyens de subsistance, ainsi que leur vulnérabilité face à des facteurs, tels que le changement climatique et les dynamiques conflictuelles locales. Pact renforcera également les capacités de ses partenaires locaux afin de leur permettre de poursuivre les progrès après la fin du projet.



Mine d'or artisanale dans le Cercle de Kangaba, Mali.

CREDIT PHOTO: JORDEN DE HAAN / PACT

2. Mise en place d'institutions formelles et formalisation des moyens de subsistance

Les partenaires du projet renforceront les capacités des groupements d'orpailleurs existants et les accompagneront dans leur enregistrement auprès des autorités locales, sous forme de coopératives, de Petites et Moyennes Entreprises (PME) ou de Groupements d'Intérêt Economique (GIE), selon le contexte local. En fonction des besoins locaux, ils pourront également les soutenir dans leurs demandes de permis d'exploitation et les aider à négocier l'accès aux terres avec les propriétaires fonciers ou les entreprises industrielles. Afin de favoriser la professionnalisation de ces institutions formalisées, les partenaires du projet proposeront des formations portant sur des sujets tels que la réglementation minière nationale, la gestion d'entreprise et financière, les techniques minières sûres et le traitement des minéraux sans mercure.

Enfin, au Mali et en Guinée, Pact et Action Mines Guinée impliqueront les communautés minières formalisées dans la réhabilitation des sites épuisés afin de restaurer l'écosystème complet des zones et de faciliter les moyens de subsistance après l'exploitation minière.

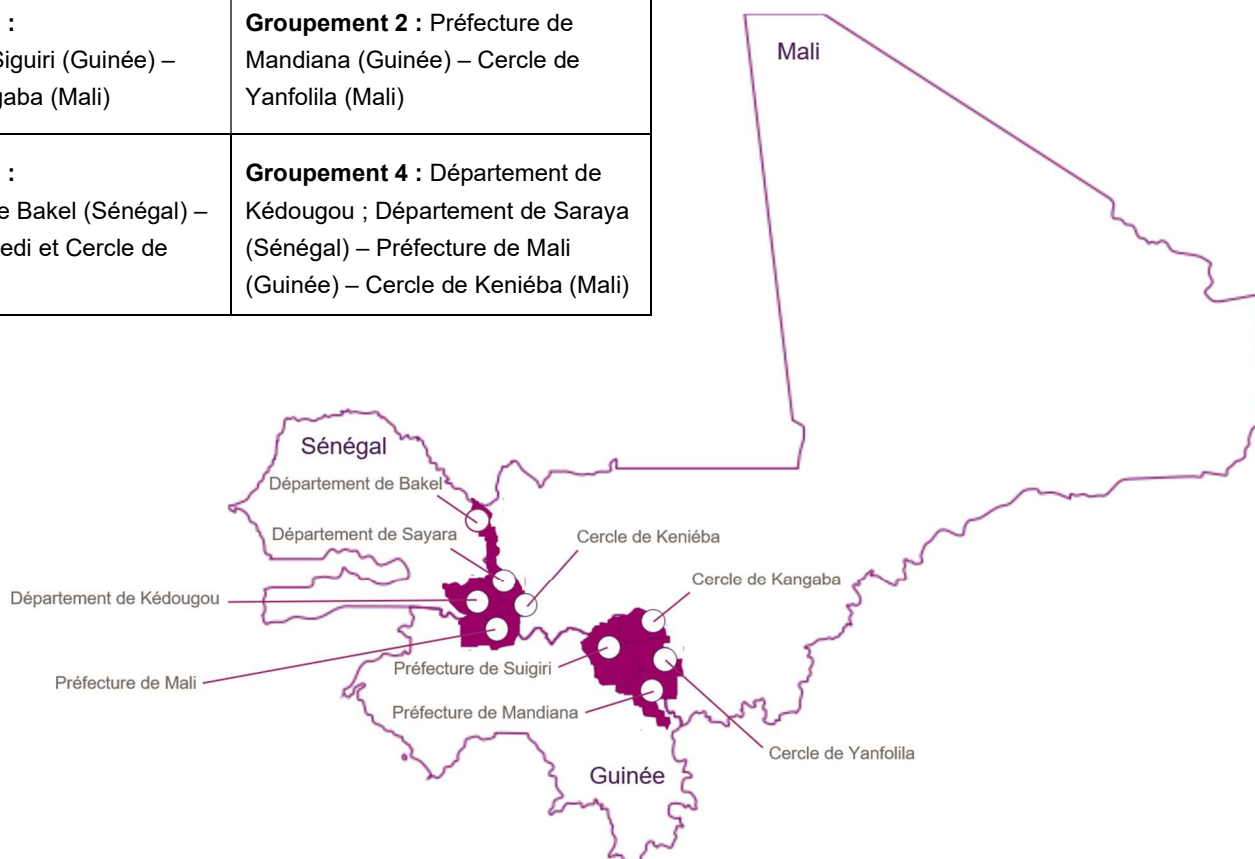
3. Gouvernance participative et cohésion sociale

Complétant les deux premiers volets du projet, axés principalement sur le niveau communautaire, le troisième volet soutient la gouvernance minière participative et la cohésion sociale aux niveaux régional et national. Il s'agit notamment de répondre aux besoins locaux de chaque pays, en étroite coordination avec les partenaires gouvernementaux.

Au Mali, Pact apportera un soutien technique au « Cadre de Concertation », un mécanisme multipartite créé avec le ministère des Mines en 2024 dans le cadre du projet de Pact « Promotion d'un Mali sans mercure », qui s'est achevé en 2025. En soutenant la coordination des réunions trimestrielles et des séances de travail techniques des membres du Cadre issus du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, Pact appuiera ce mécanisme dans la réalisation de ses ambitions de formalisation de la production du commerce de l'or artisanal, ainsi que de prévention du financement du terrorisme au Mali.

Régions frontalières ciblées par le projet MOST

Groupements de régions cibles MOST	
Groupe 1 : Préfecture de Siguiri (Guinée) – Cercle de Kangaba (Mali)	Groupe 2 : Préfecture de Mandiana (Guinée) – Cercle de Yanfolila (Mali)
Groupe 3 : Département de Bakel (Sénégal) – Cercle d'Ambidedi et Cercle de Sadiola (Mali)	Groupe 4 : Département de Kédougou ; Département de Saraya (Sénégal) – Préfecture de Mali (Guinée) – Cercle de Keniéba (Mali)



En Guinée, Action Mines Guinée et Pact faciliteront la mise en place de mécanismes multipartites similaires pour la gouvernance du secteur de l'orpaillage au niveau régional, et animeront des ateliers visant à promouvoir une gouvernance minière transparente, la citoyenneté et les droits humains. Après avoir évalué les principaux obstacles à la formalisation de l'orpaillage, ces partenaires organiseront à Conakry un atelier réunissant des représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé afin de favoriser le dialogue social autour de la formalisation de l'orpaillage et de promouvoir un consensus sur les actions à entreprendre. Ils élaboreront ensuite, en partenariat avec le ministère des Mines et de la Géologie, un plan d'action national sur ce sujet.

Enfin, au Sénégal, La Lumière organisera, avec le soutien de Pact, des ateliers régionaux réunissant la société civile et les acteurs du secteur privé afin d'aborder la gouvernance de l'orpaillage et de les préparer à défendre leurs droits auprès du gouvernement sénégalais. À partir de ces dialogues et d'une évaluation des principaux obstacles à la formalisation de l'orpaillage au Sénégal, La Lumière organisera un atelier à Dakar rassemblant toutes les parties prenantes afin de faciliter le dialogue social autour de la formalisation de l'orpaillage et de favoriser un consensus sur les actions à entreprendre. Par la suite, en partenariat avec le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, un plan d'action national sur ce sujet sera élaboré. Au niveau communautaire, La Lumière et Pact analyseront plus en détail les conflits fonciers et renforceront les comités locaux de suivi et d'alerte afin de prévenir et d'atténuer ces conflits ainsi que les violences sexuelles et sexistes dans les zones minières.

À PROPOS DES PARTENAIRES DU PROJET

Pact élabore des solutions durables pour des communautés prospères et résilientes, en tirant parti de solutions intégrées pour un impact accru. En partenariat avec les gouvernements, l'industrie, et les communautés minières, nous rendons l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (*artisanal and small-scale gold mining*, ASGM) plus sûre, plus formelle et plus productive, tout en optimisant la contribution du secteur au développement durable. Le travail de consolidation de la paix de Pact vise à s'attaquer aux causes profondes des conflits, à identifier les intérêts communs qui favorisent la paix et à collaborer avec les gouvernements, la société civile et les communautés pour bâtir des institutions et des mécanismes durables pour la paix.

FEMIMA est une fédération malienne de femmes mineuses créée en 2015 qui regroupe 70 associations et 50 coopératives des régions minières de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Son siège se trouve à Bamako et elle possède des antennes dans les régions citées.

La Lumière est une ONG créée en 1999 au Sénégal qui œuvre à l'autonomisation des communautés sénégalaises vulnérables, notamment les orpailleurs. Son siège se trouve à Tambacounda et elle possède des antennes dans les régions de Kédougou, Kolda et Sédhiou.

Mines d'action Guinée est une ONG créée en 2012 à Conakry qui participe au suivi de la gouvernance des industries extractives, notamment du secteur aurifère. Son siège se trouve à Conakry et elle possède des antennes dans les préfectures de Siguiri et de Mandiana.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Jorden de Haan

Senior Manager et directeur du projet MOST, Pact
jdehaan@pactworld.org

Aly Diarra

Directeur adjoint du projet MOST, Pact
adiarra@pactworld.org

Mamadou Oury Bah

Responsable Suivi & Évaluation, Action Mines Guinée
anitasogoba@gmail.com

Anne Sogoba

Secrétaire Générale, FEMIMA
bmamadououy80@gmail.com

Aliou Bakhoum

Chef d'Antenne, La Lumière
bakhoumaliou2000@yahoo.fr

Pact est une organisation internationale à but non lucratif qui œuvre dans plus de 60 pays à l'élaboration de solutions de développement humain fondées sur des données probantes et pilotées par les communautés qu'elle sert. Fondée en 1971, Pact travaille avec des partenaires pour renforcer la résilience, améliorer la redevabilité et développer les connaissances et les compétences nécessaires à un impact durable.